

# CONSEIL MUNICIPAL

## SESSION ORDINAIRE DU 25 JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq Janvier à 19 H, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, maire.

Présents : MM. FOURNIER, CORNET, DEROUET, LUCAS, BORNE, GUYOMARCH, MENEAU, BLANCHARD, RIGARD, BOBIN, DELAGE, DELANNOY, SAMPEDRO

Absents: M. POMMIER (excusé)

Date de convocation : 07/01/2019

Objet : Demande subvention Département

Voirie

Portage du courrier mairie

Vente logement du Bourg

Questions diverses

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'APPEL A PROJETS D'INTERET COMMUNAL AUPRES DU DEPARTEMENT**

Monsieur le Maire signale qu'il faut prévoir la création d'un aménagement de la cour d'école et d'une aire de jeux à vocation scolaire, suite à la construction des nouveaux bâtiments de l'école maternelle.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 31 738.17 € HT, soit 38 085.80 € TTC.

Monsieur le Maire informe le conseil que ce projet est éligible au titre de l'appel à projets d'intérêt communal, auprès du Département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Adopte le projet de création d'un aménagement de la cour d'école et d'une aire de jeux à vocation scolaire, pour un montant HT de 33 316.57 €, soit 38 085.80 € TTC
- Sollicite une subvention de 9 521.45 € au titre de l'appel à projet, représentant 30 % du montant HT du projet
- Adopte le plan de financement suivant :

DEPENSES	HT	TTC	RECETTES	HT
Travaux	16 400.00 €	19 680.00 €	DETR (50%)	15 869.0 €
Matériel/Fournit.	15 338.17 €	18 405.80 €	DEPARTEMENT (30%)	9 521.45 €
			Autofinancement	6 347.63 €
<b>TOTAL</b>	31 738.17 €	39 085.80 €		31 738.17 €

- Autorise le maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

### **FONDS DE CONCOURS AMENAGEMENT PARKING ECOLE**

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution du fonds de concours de la Communauté de Communes pour les travaux d'aménagement du parking, suite à la construction de l'école maternelle, et à l'accord de démarrage des travaux avant l'obtention de l'accord de subvention.

Le montant des travaux HT est de 62 472.00 € (soit 74 966.40 € TTC)

Pas d'autre subvention sur ce projet  
Il sollicite une subvention de 50 %

### **REMERCIEMENTS COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Le Conseil Municipal prend connaissance des remerciements de la Comcom pour l'accueil lors du spectacle du 11 Janvier, pour le chanteur Julien GIRARD.

### **VOIRIE**

Le programme de voirie est à définir pour le budget primitif 2019 : à prévoir la fin de la rue des Coudresceaux, la rue du Gué Pénillon (après les Fosses Blanches), la rue du Mothois.

A voir si d'autres rues seraient à refaire.

Problème de vitesse rue de Mont : voir pour un aménagement à tester avec pose de stop et ralentisseurs

### **PORTAGE DU COURRIER MAIRIE**

Actuellement, les agents techniques portent le courrier à envoyer, tous les jours au bureau de poste de Tigy (sauf les mercredis et samedis).

Cela devient problématique car les agents sont obligés d'arrêter les tâches qu'ils sont en train d'effectuer, et occasionne donc une perte de temps.

Un contrat peut être passé avec la Poste, pour que le facteur récupère la sacoche du courrier. Le coût de ce service est de 828 € par an.

Après délibérations, le Conseil émet un avis favorable à la signature du contrat.

### **BROYAGE**

M. FOURNIER informe le Conseil que M. DUCLOUX Frédéric passera l'épaveuse pour l'entretien des chemins et des fossés.

### **REUNION DES MAIRES RURAUX**

Le Conseil Municipal est informé d'un dîner débat, organisé par l'Association des Maires Ruraux, le 27 Février à la salle polyvalente.

Le thème de cette réunion est la voirie.

Participeront à ce dîner-débat : MM FOURNIER, LUCAS, DEROUET, MENEAU, MMES CORNET, BOBIN

### **VENTE LOGEMENT COMMUNAL F2**

Le Conseil Municipal est avisé que le logement F2, situé au 4 Impasse du Bourg a trouvé acquéreur.

Le Conseil Municipal accepte de vendre ce bâtiment au prix net vendeur de 55 000.00 €.

Il donne mandat à l'AGENCE de TIGY pour la gestion de ce dossier et autorise le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette cession.

### **ANTENNE ORANGE**

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail reçu de chez ORANGE, signalant qu'effectivement la mise en place de la fibre pour l'antenne relève de leur seule responsabilité.

## QUESTIONS DIVERSES

- M. LUCAS : Signale qu'un test pour l'évacuation de l'école en cas d'attentat a été réalisé le lundi 21 Janvier. Tout s'est bien passé  
Il demande s'il serait possible de faire passer la balayeuse plus souvent.
- M. DELAGE : Informe le conseil qu'il a reçu le frigo commandé pour l'école maternelle, et qu'il a eu validation pour le matériel destiné à l'école numérique rurale.
- MME BOBIN : Où en est-on avec la prolongation de stage d'un agent ? La demande a été faite pour 6 mois supplémentaires, soit jusqu'en Mai 2019. M. FOURNIER signale qu'il a reçu l'agent et lui a signifié qu'il n'y aurait pas de promesse d'embauche après cette prolongation.
- M MENEAU : Antenne ORANGE : y-a-t-il un paiement ? Il y aura une redevance d'occupation du domaine public, la convention a été reçue et les titres seront émis prochainement.
- MME CORNET: Signale que les bulletins municipaux sont arrivés cet après-midi et que les conseillers peuvent les récupérer pour distribution.  
Une représentation théâtrale aura lieu le Dimanche 3 mars à 15 H à la salle polyvalente. Le titre de la pièce est « la Chambre mandarine » par la troupe du Bastringue.  
Prévoir la confection de gâteaux pour les conseillers qui le peuvent, afin de vendre pendant l'entracte.  
La pose de la boîte à livres a été vue avec l'employé municipal, à gauche de la porte de l'Eglise (entre la halle et la porte de l'Eglise)  
Où en est-on des candidatures pour le remplacement de la secrétaire ? Actuellement 4 demandes reçues.

*Le maire*

*Le secrétaire*

*Les conseillers*